

Habitation Protégée

L'arbre Vert

Bon-Secours



Rue D'Esquermes 10A

7603, Bonsecours

La postcure

Après un séjour de 15 jours minimum à la clinique, il est possible, en accord avec le médecin psychiatre, d'avoir accès à un suivi ambulatoire qui facilite la transition entre l'hôpital et le retour à domicile. La prise en charge se fait de manière pluridisciplinaire selon un programme thérapeutique personnalisé. La postcure, valable pour une période de 3 mois renouvelable une fois, doit débiter dans le mois qui suit la sortie.

Habitation protégée l'Arbre Vert

En association avec le Centre de santé mentale de Colfontaine, la Clinique de Bonsecours gère une habitation protégée de cinq places.



L'habitation protégée héberge et accompagne des résidents qui ne nécessitent pas un traitement continu en hôpital mais qui, pour des raisons psychiatriques, doivent être aidés dans leur milieu de vie. Cet accompagnement est assuré par une équipe thérapeutique (assistante sociale, éducateur, infirmier, psychiatre).

L'habitation protégée a pour objectif principal d'améliorer ou de rendre possible une réinsertion sociale permettant, entre autre, une plus grande autonomie.



"L'Arbre Vert" privilégie la vie en communauté. Elle s'organise, de ce fait, sous forme collective. La vie en société est donc essentielle et rendue possible par sa structure familiale.

"L'Arbre Vert" peut accueillir 5 résidents, logés en chambre individuelle. Des espaces communs sont mis à leur disposition, tels qu'une cuisine, un salon, une salle à manger, un jardin ou encore une buanderie.



L'Arbre Vert



TEL : 069780488